Mercredi 12 septembre 2018 101e année - N°30

Baulmes - Vuitebœuf Rances - Champvent Essert-s.-Champvent Valeyres-s.-Rances Villars-s.-Champvent Vugelles-La Mothe Sergey - L'Abergement Mathod - Suscévaz Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN **HAIR Otticities**

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66 Fax 024 459 19 64 Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au ieudi: 09 h 00 - 11 h 00 Mercredi après-midi: 14 h 00 - 18 h 00

Abonnements: Fr. 20.- par an Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 16 septembre 2018

Rances 10 h00 Culte interparoisses. Cène.

Yverdon-les-Bains, Temple 10 h00 Culte régional du Jeûne fédéral. Cène.

Place Pestalozzi O. Bader.

Villars-Burquin 10 h00 Culte. J.-N. Fell.

Vendredi 21 septembre 2018

Culte. Rentrée enfance + KT. T. Rakotoarison. 18 h00 Valeyres-sous-Rances, cabane

Dimanche 23 septembre 2018

10 h00 Culte. Vuitebœuf

Grandson 10 h 00 Culte. S. Jaccaud Blanc.

Champagne 10 h00 Culte. D. Gloor.

Mathod 10 h00 Culte. Baptême. Animations pour les enfants.

A.-C. Rapin.

Ballaigues 19 h 30 Culte louange. A. Gelin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

ler et 3e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes

Bulletin des avis officiels - Attention

Il n'y aura **PAS DE PARUTION** durant la semaine du lundi du Jeûne fédéral, soit le: mercredi 19 septembre 2018

Les mercredis où le Bulletin ne paraît pas figurent sur le site internet de la Commune de Baulmes sous le lien suivant: http://www.baulmes.ch/fr/165/tarifs-de-publication-dans-le-bulletin-des-avis-officiels Merci de votre compréhension.

La rédaction



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles 2018

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS À 300 M

Samedi 22 septembre 2018 de 13 h 30 à 17 h 30 Entraînement

Samedi 29 septembre 2018 de 13 h 30 à 17 h 30 Entraînement

Samedi 6 octobre 2018 de 13h30 à 17h30 Entraînement

Samedi 13 octobre 2018 de 13 h 30 à 17 h 30 Tir de clôture interne

Samedi 20 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Tir + mise en ordre

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis. La Municipalité

Présence du poste mobile de la Gendarmerie dans la Commune de Baulmes

Vendredi 14 septembre 2018, le matin

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité bublique.

Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

Urgence: 117

Poste gendarmerie:

Chavornay - 024 557 79 21

Poste mobile:

079 220 24 72 - 079 808 50 18

Autorisation

Dans sa séance du 3 septembre 2018, la Municipalité a autorisé M^{me} Christiane Martin à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose de trois films sablés sur la vitrine de L'Auberge: 2 x 1050 x 650 et 1 x 2150 x 650 mm, incluant l'inscription «Table d'hôtes» sur celle du milieu et sur celle de droite «Ouvert exclusivement sur réservation »

Parcelle Nº: 179 **ECA Nº:** 148

La Municipalité



RANCES

Votations fédérales et élections complémentaires d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) et d'un(e) syndic(que)

Programme de la journée du dimanche 23 septembre 2018 (local de vote = collège)

08 h 00 à 09 h 00 Ouverture du bureau de vote: Ier tour de la Municipalité et votations fédérales.

09h00 à 09h30

Dépouillement et proclamation

des résultats.

10h00 précises Dernier délai de dépôt des listes

pour le 2^e tour de la Municipalité.



RANCES

IIh00 à 12h00 Ouverture du bureau de vote: 2º tour de la Municipalité.

12h00 à 12h30 Dépouillement et proclamation

des résultats.

13h00 précises Dernier délai de dépôt des listes pour le le tour du Syndic.

14h00 à 15h00

Ouverture du bureau de vote: Ier tour du Syndic.

15h00 à 15h30

Dépouillement et proclamation des résultats.

16h00 précises

Dernier délai de dépôt des listes pour le 2^e tour du Syndic.

17h00 à 18h00

Ouverture du bureau de vote: 2e tour du Syndic.

18h00 à 18h30 Dépouillement et proclamation des résultats.

ATTENTION!

Cet horaire peut être modifié si un(e) Municipal(e) est élu(e) dès le premier tour.

Toute modification sera affichée au pilier public en même temps que les résultats de chaque vote.



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Dispense d'enquête N° D-2018/08

Dans sa séance du 3 septembre 2018, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaires: Cruchet Jean-Claude et Christine, Les Plantaz I, 1443 Champvent

Nature des travaux: Couverture de la terrasse existante par une pergola largeur 4 m, longueur 4 m, hauteur 2.5 m

Situation: Les Plantaz I, 1443 Champvent

Parcelle Nº: 80 **Bâtiment ECA Nº: 287 Dérogation:** Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général, dans un délai de 10 jours, dès le 12 septembre 2018.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Fauchage des banquettes et entretien des murets

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs concernés qu'ils ont le devoir de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles et d'entretenir les murets donnant sur le domaine public.

Destruction des plantes nuisibles

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toute autre plante nuisible. Ce travail doit avoir lieu avant la formation de la graine.

Elagage des arbres et arbustes

En application des dispositions du Règlement d'application de la loi sur les routes, il est rappelé aux propriétaires que les ouvrages, plantations, cultures ou aménagements extérieurs importants ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Article 8: (...) Les hauteurs maxima admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes: a. 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue b. 2 mètres dans les autres cas

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules ou des piétons doivent être coupées.

Les prescriptions du Code rural sont également applicables.

La Municipalité remercie les propriétaires de se conformer aux directives ci-dessus dans les meilleurs délais.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Rue de la Chapelle

La Municipalité informe les utilisateurs de la rue de la Chapelle que cette dernière sera **FERMÉE à toute** circulation dès le lundi 10 septembre 2018 et pour une durée de 6 semaines, en raison de travaux de réfection de la chaussée.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

Tirs du mois de septembre 2018

Dimanche 23 septembre 2018 de 9 h 00 à 1 l h 30

Challenge interne

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



SERGEY

Demande de permis de construire (P)

Commune: Sergey

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: BO **CAMAC Nº:** 178541 Parcelle Nº: 315 **ECA Nº:** 82

Coordonnées (E /N): 2528170/1178220

Nature des travaux: Construction nouvelle. Construction d'une porcherie, agrandissement de la détention bovine, création d'une fosse à purin et installation de panneaux solaires. Abattage de 3 arbres. L'article 97 Lagr du 29 avril 1998 est applicable.

Situation: Route de L'Abergement

Note de recensement architectural: --

Propriétaire, promettant, DDP: Gaillard Jean-Luc, agriculteur

Auteur des plans: Martin Cédric, Jaquier Martin Architectes Sàrl

Demande de dérogation: Le projet déroge à l'art. 55 RCPA (distance à la limite)

Particularités: Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie.

L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.

Enquête publique ouverte du 12.09.2018 au 11.10.2018.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir Tirs de clôture

Vendredi 14 septembre 2018 de 17h00 à 20h00 Samedi 15 septembre 2018 de 08h30 à 11h30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibleries aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport!

Merci de respecter les sécurités mises en place!

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Dispense d'enquête N° D-2018-009-1-M

Dans sa séance du 3 septembre 2018 en application de l'art. III de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique et délivré un permis de construire à et pour:

Propriétaires: M^{me} Céline Bazil et M. Rui Correia

Droit distinct et permanent: Néant

Promis vendu: Néant

Auteur des plans: Les propriétaires

Nature des travaux: Agrandissement d'une fenêtre

Situation: Village

Adresse de l'ouvrage: Route d'Ependes 12 - 1437 Suscévaz

Parcelle Nº: 85 **ECA Nº:** 198

Coordonnées: 534.610 / 180.035 Degré de sensibilité au bruit: III

Dérogations: Néant

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Autorisation municipale

Dans sa séance du 3 septembre 2018, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M^{me} et M. Sylvia et Alexandre Gachet Clos-Soleil 8 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

• Pose d'une barrière en treillis simple torsion d'une hauteur de I mètre, du côté sud-est et nord-est du jardin, en lieu et place de la barrière actuelle en bois style croisillons.

La Municipalité



LES CLÉES

Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le mardi 25 septembre 2018 à 20 heures en la salle communale

L'ordre du jour sera le suivant:

- Appel
- Adoption de l'ordre du jour et du PV de la séance du 12 juin 2018
- Admissions démissions
- 4. Préavis N°23/2016-2021 demande de crédit complémentaire au budget 2018, rapport de la Commission
- Nomination d'une Commission chargée d'étudier le projet de construction d'un refuge forestier
- Motion Françoise Conod pour une Commission Loisirs
- Communications municipales et du bureau
- Propositions individuelles et divers
- Présentation d'un film de 5 minutes tourné avec un drone dans nos villages ce printemps
- 10. Contre-appel

Le Vice-Président: Joël Petermann



ORGES

Vacances

Le bureau du greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera fermé le:

mardi 18 septembre 2018

Merci d'en prendre bonne note.

La secrétaire

Invitation à la sortie de Commune 2018

La sortie annuelle de la Commune aux Petites Fauconnières, à laquelle chaque habitant(e) d'Orges est cordialement invité(e), aura lieu le:

dimanche 7 octobre prochain au chalet-restaurant des Petites-Fauconnières (propriété de la Commune d'Orges)

Dès II h 45: apéritif et partie officielle (accueil des nouveaux habitants)

Dès 12h45: repas convivial offert par la Commune; au menu: sanglier à la broche préparé par le patron du restaurant. Les boissons seront, par contre, à la charge des participants.

A la suite du repas, vous aurez la possibilité de visiter l'exposition organisée par les artisans de la région ou de vous dégourdir les jambes en montant au sommet du Creux-du-Van et profiter du superbe panorama qu'il offre (départ vers 14 h 30) - à moins que la météo ne nous joue des tours.

Pour des raisons d'organisation merci de retourner le bulletin d'inscription reçu en le déposant dans la boîte aux lettres de l'administration communale, par courrier postal, ruelle de l'Horloge 2, 1430 Orges, par courriel greffe@orges.ch ou par tél au 024 445 13 12 jusqu'au lundi 24 septembre 2018.



Les inscriptions faites après cette date ne pourront pas être prises en considération, une commande ferme devant être passée au restaurateur.

Les personnes sans possibilité de transport sont priées de s'annoncer au greffe.

Leur prise en charge sera assurée le dimanche à I I h 00 devant le Collège.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

La Municipalité

Accueil des nouveaux habitants

Bienvenue dans la Commune d'Orges. qui est la vôtre depuis peu

Afin de faire (ou refaire) connaissance, la Municipalité vous convie à participer, le:

dimanche 7 octobre prochain

à une réception de bienvenue qui se déroula en parallèle avec la sortie de Commune.

Cette rencontre, organisée dans un esprit convivial, a pour but de vous donner quelques informations utiles et pratiques mais surtout une possibilité de rencontrer l'équipe municipale et de nouer de nouveaux

La (petite) partie officielle aura lieu à 11h45 et sera suivie d'un repas, au menu: sanglier à la broche préparé par le patron du restaurant.

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire par mail à greffe@orges.ch ou en retournant le bulletin d'inscription joint à la «Sortie de Commune» distribuée en tous-ménage.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

La Municipalité

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Rénovations - Aménagements Façades - Travaux intérieurs

CONSEIL ET DEVIS GRATUITS

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable Stratifié - Ponçage Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

pepuis 30 ans à votre service

www.solcreations.ch

021 887 74 30 024 426 07 26



Stores **Patrik Jaccard** Ruelle de la Tuilière 6 **1321 ARNEX-SUR-ORBE**

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Nouveau: porte de garage à lamelles

Avant l'arrivée des bébêtes pensez aux moustiquaires!

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

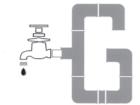
Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch



Actions de la semaine

Saucisse aux choux à Tranches de gigot d'agneau à

Fr. 16.50/kg Fr. 30.90/kg



sanitaire chauffage

Tél. 024 441 53 01

079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé

Représentant régional

allaway

LIGNEROLLE

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois Nettoyage de poutres - nids de quêpes

Champignons du bois - mérule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



Ecrivain public

Lettres Retrouvées Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet 077 452 80 19

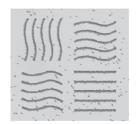
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter!

Dans votre région, votre écrivain public... ... prépare votre courrier, discours ou

- poème;
- corrige votre document ou le réécrit;
- ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

CORPS ACCORD



Massages...

- relaxant
- agurvédique
- neuro-musculaire
- aux pierres chaudes

Coaching

- Thérapie Polarity
- Questions sociales
- renseignements, conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au

079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au 079 653 53 52

- · Problèmes de dos
- · Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- · Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

Elagage et éparage Julien Urfer

- Elagage de bords de forêts et de haies au lamier à 4 disques pour une coupe propre
- Débroussaillage et broyage d'herbe, de ronces, de petits noisetiers et autres avec tête à fléaux

A votre disposition pour plus de renseignements et devis

Julien Urfer - 079 285 18 90



Theu 1

Appartement de 3 pièces au 2e étage

- Hall
- Cuisine agencée
- Salle-de-bains / WC
- 3 chambres

Libre dès le 1er octobre 2018

Loyer dès Fr. 1'100.- + charges

CHERCHE À LOUER

noyer pour cet automne

Contact:

024 459 12 83 - 076 548 61 47

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces: Greffe municipal de Baulmes Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64 E-mail: info@baulmes.ch



Laurent Bader

Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 1445 VUITEBŒUF

Fixe: +41 24 459 25 75 +41 24 459 25 76 Fax. Mobile: +41 79 206 52 37 laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch

Bernard Nicod Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 39 - 1400 Yverdon-les-Bains www.bernard-nicod.ch Tél. 024 424 24 24 - Fax 024 424 24 20

VALEYRES-SOUS-RANCES Chemin du Manoir

Deux appartements de 3,5 pièces en duplex

- Cuisine agencée
- Grand séjour
- Salle-de-bains / WC
- Chambres avec armoires murales
- Lave-linge et sèche-linge

Libre de suite ou à convenir

Loyer dès Fr. 2'280.- + charges

Yverdon-les-Bains

Baulmes Demain www.baulmes-demain.ch

À la rencontre des chauves-souris

Des spécialistes nous invitent à les découvrir de plus près et à mieux comprendre leur rôle dans notre écosystème.

- Date: 20 septembre à 19h15
- Lieu : Carrière de Baulmes
- Convivial : Rendez-vous à 18h15 devant l'hôtel de ville de Baulmes.
- Trajet à pied ensemble et un pique-nique sur place!

- Pratique : Lampe de poche recommandée !



Nous vous convions à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le mercredi 19 septembre 2018 à 20h00 de Baulmes et environs 2 à l'Hôtel de Ville de Baulmes

Toute personne intéressée par les activités de l'Association culturelle est bienvenue. Nous espérons vous voir nombreux.

Le PV de l'assemblée générale 2017 sera disponible dès le 12 septembre sur notre site:



http://baulmes-culture.blogspot.ch



Rue de la Plaine 39 - 1400 Yverdon-les-Bains www.bernard-nicod.ch Tél. 024 424 24 24 - Fax 024 424 24 20

TIR INTERNE ET CLÔTURE **À VALEYRES-SOUS-RANCES**

Le dimanche 23 septembre 2018 de 10h30 à 11h30

Ce tir est réservé aux membres qui ont tiré le tir en campagne et tir militaire

Deux passes obligatoires: 10 coups sur la cible A 10 / 10 coups sur la cible B 10 - Répartition aux 6 premiers classés REPAS dès 12h30 MENU: Jambon de campagne - Gratin dauphinois - Légumes - Salade - Dessert - Café

Prix par personne: Fr. 25. – / Enfants de 7 à 15 ans: Fr. 1. – par année d'âge LA POPULATION EST ÉGALEMENT INVITÉE À CE REPAS

Prière de s'inscrire auprès de Jean-Yves Conrad, 079 637 96 09

Le comité





Vos problèmes d'électricité sont notre priorité!

- Des monteurs spécialisés avec véhicules équipés pour dépannages rapides, petites installations électriques, retouches OIBT
- Un technicien électroménager, vente et réparation de toutes marques
- Contrôle d'installations électriques OIBT fait par nos conseillers en sécurité

MAGASIN
Rue Centrale 14
1350 Orbe

ADMINISTRATION

Z.I. En Rionzi 3
1358 Valeyres-sous-Rances

Tél. 024 442 22 70 info@electroval.ch

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉCOM - INDUSTRIE — ÉCLAIRAGE PUBLIC - APPAREILS MÉNAGERS



Votations fédérales

- 1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]» qui a été retirée)
- 2. Initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour les denrées alimentaires saines et produits dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»
- 3. Initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»

Le scrutin sera ouvert le dimanche 23 septembre 2018

Le dernier relevé de la boîte aux lettres sera effectué au moment de la fermeture du bureau de vote de votre Commune.

de 09h00 à 10h00 **A BAULMES A VUITEBŒUF** de 10h00 à 11h00 **A RANCES** de 08 h 00 à 09 h 00: 1er tour de la Municipalité et votations fédérales **A CHAMPVENT** de 10h00 à 11h00 A VALEYRES-SOUS-RANCES de 10h00 à 11h00 A ESSERT-SOUS-CHAMPVENT de 10 h 00 à 11 h 00 A VILLARS-SOUS-CHAMPVENT de 10h00 à 11h00 A VUGELLES-LA MOTHE de 10h00 à 11h00 **A SERGEY** de 10h00 à 11h00 A L'ABERGEMENT de 10h00 à 11h00 A MATHOD de 10h00 à 11h00 **A SUSCÉVAZ** de 10h00 à 11h00 **A LIGNEROLLE** de 09 h 30 à 10 h 30 AUX CLÉES (salle de Municipalité) de 10h00 à 11h00 **A ORGES** de 10h00 à 11h00

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.